

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement et à la désaffectation du domaine public viaire métropolitain d'une emprise sise avenue de Barcelone et de parcs de stationnement

Par arrêté du Président de Montpellier Méditerranée Métropole n°MAR2025-0017, M. le Président a ordonné l'ouverture d'une enquête publique **du lundi 7 avril 2025 à 9h au vendredi 25 avril 2025 à 12h00 inclus**, afin de recueillir les observations et propositions du public relatives au déclassement et à la désaffectation d'une emprise de 10 871 m² environ situées sur l'avenue de Barcelone et sur les parcs des stationnements attenants, présentée par Montpellier Méditerranée Métropole sur la commune de Montpellier.

Le commissaire enquêteur, désigné par le président de Montpellier Méditerranée Métropole, pour conduire cette enquête publique est M. Jean-Pierre CHALON.

Un dossier d'enquête sera déposé, pendant toute la durée de l'enquête afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, du lundi 7 avril 2025 à 9h au vendredi 25 avril 2025 à 12h :

- à l'hôtel de Ville de Montpellier, siège de l'enquête, situé 1 place Georges Frêche, consultable aux horaires d'ouverture des bureaux, les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h30 et les jeudis de 10h00 à 19h00,
- au siège de Montpellier Méditerranée Métropole (50 Place Zeus, 34961 Montpellier) du lundi au vendredi de 8h à 17h30
- à l'espace Gisèle HALIMI (35 rue de la Haye à Montpellier) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- sur le site internet de Montpellier Méditerranée Métropole.

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant l'enquête lundi 7 avril 2025 à 9h au vendredi 25 avril 2025 à 12h :

- sur les registres d'enquête déposés à l'hôtel de Ville de Montpellier, au siège de Montpellier Méditerranée Métropole et à l'espace Gisèle Halimi, aux horaires et adresses susvisés,
- par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur
« Déclassement de l'avenue de Barcelone »
Mairie de Montpellier
1 place Georges Frêche
34267 Montpellier Cedex 2

- auprès du commissaire enquêteur qui recevra les observations et propositions du public lors de ses permanences, aux lieux et aux horaires suivants :

- le mardi 8 avril 2025 de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville de Montpellier
- le jeudi 17 avril 2025 de 9h30 à 12h à l'espace Gisèle Halimi
- le vendredi 25 avril 2025 de 9h à 12h à l'hôtel de ville de Montpellier.

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée au siège de Montpellier Méditerranée Métropole où il pourra y être consulté.